

LE SPECTATEUR

J. B. BESSETTE
No. 28, Rue Wellington, Hull
A toujours à vendre des
fruits verts et en cannes, ban-
nanes, pommes, poires, pro-
ches, oranges, citrons, fraises
de jardins, etc. Venez voir!

VOL. I NO. 29

HULL, P. Q., JEUDI, 5 SEPTEMBRE 1889

UN AN \$2 ET \$1

FEUILLETON de "SPECTATEUR"

No 1

TANCREDE

—DE—

ROHAN

I

LA PLUME ROUGE

La ville d'Utrecht s'éveillait. Ses carillons nombreux semaient par les airs leurs gammes stridentes et mélancoliques. Chaque horloge d'église, après avoir chanté son aube matinale, poursuivait encore un aigre bourdonnement dans son orgue de pierre, quand le mercier Potnick sortit pour ouvrir lui-même les volets de sa maison, situé non loin de la cathédrale.

Maitre Walthaer Potnick contempla quelques secondes avec satisfaction la longue file de fabrique jaunes et rouges qui se mirait coquettement dans le canal, et au milieu desquelles sa façade brillait d'un lustre tout particulier. Il enleva lestement les volets : puis, les ayant reportés dans son logis, il s'assit sur le banc de pierre placé devant sa boutique. Tirant alors de son pourpoint de Camelot brun une assez belle pipe de Gouda il se mit à fumer d'un air sérieux et méditatif.

Ces nuages bleuâtre, qui offrent à la réverie du poète des condours et des images indicibles avant de se perdre dans la teinte grise de l'air, récréaient sans doute l'honnête artisan : car il suivait de l'œil les moindres bouffées de sa pipe avec une délectation sans égale. Vainement un vent assez froid, sorti du canal comme pour contrarier les énormes boucles de sa perruque, lui disputait à plaisir ces légères ondulations ; il ressemblait, par son flegme stoïque, à l'un des anciens philosophes, sur le front desquels la tempête elle-même n'amènerait aucune ride. La tête chaudement couverte d'un bonnet de velours roux à fourrure, les pieds solidement chaussés de lourdes bottines de cuir, maitre Potnick, par son seul équipement, semblait inviter les chalands d'Utrecht à se fournir chez lui de bonne et robuste marchandise. Au-dessus de lui se balançait agréablement son enseigne de bois doré :

WALTHAER POTNICK
Mercier-customer
A LA PLUME ROUGE.

Maitre Potnick était en effet, l'homme le plus paisible et le plus silencieux de toute la ville d'Utrecht. Non-seulement il n'y avait rien de plus opposé à son humeur que le bruit, mais il se fût cru certainement perdu de réputation parmi tous les merciers et les échevins d'Utrecht, s'il ne se fût levé avec l'aurore et couché avec les premiers cris des klapermans (gardes de nuit.) c'est-à-dire à neuf heures du soir. Soit modestie, soit amour du repos, il avait refusé cons-

tamment de prendre part aux affaires publiques, bien que sa seule position de trafiquant en gros eût pu le faire un jour député aux assemblées des états.

Accoutumé à recevoir des étudiants, des seigneurs, des seigneurs, des citoyens, tout un monde composé d'éléments divers et dignes, au moins d'occuper l'attention d'un philosophe, maitre Potnick, au lieu de jaser avec eux comme beaucoup de ses confrères, se renfermait dans une taciturnité obséquieuse ; il semblait qu'il eût peur de mal parler. La seule débauche consistait dans son voyage de Leyde, qu'il faisait tous les ans pour y voir les deux foires libres de cette ville, acheter des objets relatifs à son négoce et se livrer au tir de l'arquebuse sur la place des Doeles avec les bourgeois. De mémoire d'homme, on ne l'avait vu au cabaret, contre l'habitude de ses dignes compatriotes, qui boivent, on le sait, à toute occasion, aux mariages, à la naissance, aux décès. Ménager pour lui jusqu'à l'extrême, il déployait une telle ardeur d'acquiescer, que, sans Hélène sa fille, et son neveu Charles, tous deux soumis à son exacte surveillance, on se fut demandé pourquoi le bonhomme se donnait tant de mal et bravait de si bon cœur la fatigue.

Ce jour-là, il était à peine six heures du matin, et il s'était levé avant Gudule. Le contentement paisible qui brillait sur tous ses traits s'accroissait de l'orgueil intérieur qu'éprouvait maitre Potnick de s'être levé le premier de sa maison, et peut-être de toute la ville. Aucune silhouette de passant ne se dessinait encore dans le brouillard du matin, au moment où le chariot n'ébranlait encore les dalles du quai. Maitre Potnick jeta au vent les cendres de sa pipe ; puis, après l'avoir nettoyée scrupuleusement, il se disposait à la replacer dans son étui de cuir, lorsqu'il crut s'apercevoir un homme qui se tenait debout de l'autre côté du canal, en face de lui, et regardait sa maison d'un air passablement curieux. Un large feutre cachait à demi ses traits et il tenait son manteau à la hauteur de son nez.

—Encore ce maudit homme qui m'a suivi hier à la promenade avec Charles et ma fille, murmura le mercier, et dont je n'ai pu voir le visage, grâce à son manteau. Il rôdait autour de ma porte l'autre semaine. A qui en veut-il ? Je l'ignore. En attendant, je vais donner l'ordre à Gudule de faire bonne garde. Sotte police ! ajouta Potnick en frappant du pied, mouvement qui fit tomber sa pipe à terre.

—Voilà un beau chef-d'œuvre ! s'écria derrière lui la vieille Gudule en s'appuyant d'un air consterné sur le balai. Une pipe que Jacob Renetz, l'orfèvre, avait apportée lui-même de Gouda à son cher voisin maitre Potnick. Elle représentait un comte de Hollande sur son cheval.

—Gudule, dit le mercier sans se mettre seulement en peine de ramasser les éclats de sa pipe, qui jonchaient encore son perron à rampe de fer, sais-tu quel est cet homme qui espionne ainsi ma façade et

mon enseigne depuis huit jours ? Il marche en ce moment d'un pas agité vers une autre rue. Je le soupçonne fort de vouloir s'introduire chez moi ; et c'est toi que je charge...

—J'en ai assez, maitre Potnick, répondit Gudule ; je ne me charge pas des voleurs et des étudiants. Encore cette nuit, ces derniers ont fait un sabbat à les entendre jusqu'au Mail. C'était hier leur jour de promenade à Zeyst, où ils allaient entendre le sermon du révérend père Anselme Class. Ce n'est sans doute pas assez pour eux du jeu de la crosse et de celui du patin en hiver, ils ont arraché vingt enseignes et battu la ronde. Voilà du moins ce que vient de me dire M. Charles.

—Et comment le sait-il ? reprit le mercier d'un air moitié inquiet, moitié courroucé. Réponds, Gudule ; il est donc déjà levé ?

—M. Charles, observa humblement Gudule, aura entendu cette nuit quelque rumeur vers le quai, il aura ouvert la fenêtre et suivi de l'œil ce bel exploit de MM. les étudiants, voilà tout. Du moins, c'est ce qu'il m'a dit, se hâta de poursuivre la servante.

—Il est surprenant, ajouta Potnick, qu'il n'y ait eu que moi et vous, Gudule, s'endormis dans ma maison cette nuit Hélène n'a-t-elle rien entendu ?

—Je ne pense pas ; mademoiselle repose encore. Quant à M. Charles, sa chambre, comme vous le savez, donne sur la ruelle, et c'est par là que ces mécréants ont passé.

—Je lui ai donné cette chambre-là, comme la plus belle et la plus commode du logis murmura le mercier se parlant à lui-même ; mais est-elle bien sûre ? Dès demain j'y ferai mettre des barreaux.

—Comme vous voilà rêveur notre digne maitre ! reprit la servante, qui venait ramasser la terre la pipe du mercier on dirait que vous avez appris le naufrage du vaisseau de la Compagnie des Indes ! Tenez vous pouvez voir d'ici votre neveu, qui descend : son chant aura peut-être le pouvoir de vous égayer.

Une voix légère, fraîche et joyeuse comme celle de l'alouette par les blés, gazouillait déjà, en effet, sur les marches haute de l'escalier contourné formant un spirale à la Rembrandt dans l'atelier de maitre Potnick. Le neveu du mercier parut bientôt, tenant un petit miroir avec un fer à friser les moustaches ; il n'aperçut pas son d'abord oncle, et s'en alla accrocher la glace près de la fenêtre pour procéder aux soins de sa toilette.

C'était un homme de dix-huit ans environ, la taille aussi bien prise que celle d'une emme, les mains fines et quelque peu brune. Il avait le regard d'un bleu si limpide que la douceur de ses beaux yeux, bordés de grand cils, semblait contraster singulièrement avec plusieurs traits fortement prononcés de son visage, ceux du nez et de la bouche, par exemple, qui indiquaient à la fois la résolution et le dédain. Des lèvres fauves, exquises de transparence et de finesse, ondulaient

mollement vers ses tempes plantés de cheveux châtain qui retombaient sur son cou en abondance. Il portait au-dessus de la lèvre quelques poils clairs-semés, qu'ils nommaient déjà sans doute orgueilleusement ses moustaches. Un pourpoint de laine, noir comme son haut de chausse formait son habillement, dont un rabat de toile blanche et quelques rubans égayaient seuls la sévérité.

Debout dans l'ombre produite par le renflement de l'escalier, maitre Potnick, appuyé sur la rampe, le considérait.

Le jeune homme, après avoir séparé en deux bandes joyeuses et lisses son admirable chevelure, apporta bientôt un soin raffiné dans sa frisure élégante de ses moustaches. Il les relevait cavalièrement, souriait au miroir, le quittait le reprenait ; on eût dit vraiment qu'il était de noce, à voir la sollicitude active qu'il mettait à sa toilette. En l'observant mieux, on eût pu se convaincre pourtant que toute cette recherche ne devait servir ce jour-là, qu'à déguiser certains indices de fatigue empreints sur sa charmante physionomie. Il n'était pas bien certain qu'il eût dormi, à considérer de plus près le cercle bleuâtre étendue sous ses yeux, une pâleur presque insensible avait remplacé la fraîcheur de son pourpoint, qu'il brassait en ce moment était couvert de poussière, les bouffantes en étaient même arrachées en plusieurs endroits.

Cet examen plus approfondi de son neveu inspira sans doute quelque inquiétude au mercier ; car il s'approcha brusquement de lui, en demandant à Charles depuis quand il était levé.

—Mais depuis une heure, mon oncle ; il ne m'a guère été possible de dormir, grâce à MM. les étudiants de l'Université qui ont trouvé plaisant cette nuit, de se promener dans Utrecht. Dieu veuille qu'ils profitent toujours ainsi des sermons du révérend Anselme Class !

—Vous les avez entendus ? Pourquoi ne pas m'avoir réveillé ?

—Parce que le sommeil de mon cher oncle m'a paru de nature à être respecté cette nuit comme toujours. Nul danger ne menaçait, d'ailleurs la boutique ; pas une pierre n'a été lancée contre nos vitres.

—Mais voilà un pourpoint qui est déceint, poursuivit Potnick en montrant à Charles l'habit qu'il portait. Auriez-vous eu querelle hier, par hasard ? Je me suis absenté, pour affaires, l'espace d'une heure.

—Ce n'est rien mon oncle, une éraflure... En poussant, cette nuit, le contrevent de ma fenêtre pour regarder... J'avais passé ce vêtement à la hâte...

—Miséricorde ! s'écria maitre Potnick en jettant les yeux sur l'une des tables de son atelier ; quelqu'un est entré ici je ne vois plus mon aune !

A continuer.

LE "SPECTATEUR"

BUREAUX ET ATELIERS

NO. 154, RUE PRINCIPALE,

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENT
Hull et Ottawa : Un an \$2.00
" " " Six mois 1.00
Montréal et Québec : Un an 2.00
" " " Six mois 1.00
Tous autres endroits : Un an 1.00

ANNONCES [mesure nonpareil]
Première insertion 10 cts la ligne
Insertions subséquentes 5 cts la ligne
Une fois par semaine 8 cts la ligne

Toutes les correspondances doivent être adressées comme suit :
LE SPECTATEUR,
Hull, Canada.
P. O. Boite 421

A VENDRE

Une maison dans le centre de la ville. Bon poste de commerce avec un stock de Groceries. L'acheteur pourra acheter la maison avec ou sans le stock S'adresser au bureau du Spectateur.



BUREAU DE POSTE DE HULL

ARRIVEE ET DEPART DES MALLS

MALLS	FERMETURE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	9 20	4 15	7 00	
Montréal.....	5 55			
C. P. R.....	5 55			
Gatineau.....		7 45		

ARRIVEE

MALLS	ARRIVEE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	7 00	10 30	13 0	5 30
C. P. R.....	1 30			
Gatineau.....			4 15	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malls précédentes.
Heure du bureau : de 8 a.m. à 8 p.m.
Mandats sur la Poste et la Banque d'Epargne, de 9 a.m. à 4 p.m.

J. H. KERR,
Bureau de Poste (Hull) Maitre de Poste
Mai 1889

Bureau de Poste d'Aylmer

ARRIVEE ET DEPART DES MALLS

MALLS	ARRIVEES	
	A.M.	P.M.
D'Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.	2 00	6 00
De Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol, Portage du Fort, les dimanches exceptés	10 30	

FERMETURE

MALLS	FERMETURE	
	A.M.	P.M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés	10 03	00
Pour Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanche excepté	5 00	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malls précédentes.
Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m.
Mandats sur la poste et la Banque d'Epargne de 9 a. m. à 4 p. m.

J. R. WOODS,
Bureau de de Poste (Aylmer) Maitre de Poste,
Aylmer Mai 1889. J

Abonnement a la campagne \$1.
Questions agricoles traitées dans chaque numero.

Magasin du bon Marche

NO. 100 RUE PRINCIPALE, HL

Ancien Magasin de E. J. Faulkner

MARCHANDISES SECHES et NOUVEAUTES

Pour les Dames.

TWEEDS, CHAPEAUX et ARTICLES DE FANTASIES POUR MESSIEURS

Habillements faits sur commande. Hards faites, Etc., Etc.

A bon Marche. Un seul prix. Argent comptant

G. LAFOND,

No. 100 Rue Principale, Hull, vis-à-vis l'église Anglaise.

A. COUTURE

HORLOGER ET BIJOUTIER

NO. 96 RUE MAIN, HULL, P. Q.

Je viens de recevoir le plus grand choix de montres en or et en argent, Joux, Bagues et Bijouteries de toutes sortes. Lunettes et Lorgnons.

Toutes les commandes sont exécutées à court délai.

Ouvrage garanti. Prix modérés. Une visite est sollicitée.

A. COUTURE.

Atelier de Marbre et Granit d'Ottawa

J. W. McDonald, Prop

Fabricant et Marchand de

MARBRE ET GRANIT

Monument, Epitaphes, Entourages de lots de Cimetières, Etc., Etc.

COIN DES RUES

WELLINGTON ET SPARK,

OTTAWA, Ont.

Elegantes Chambres Dentales a Hull

Dr. B. S. Stackhouse

CHIRURGIEN DENDISTE

Bloc Goyette Rue Principale, vis-à-vis le bureau de Poste.

Dents remplacées d'après un système tout-à-fait nouveau, 15 minutes après l'extraction des dents naturelles. (Pas de douleurs. Gaz, chloroforme ou éther administrés.)

Librairie Lapiere

COIN DES RUES MAIN ET DUKE

Toujours en main tout ce qu'on peut désirer en livres, papeterie et objets de bureau.

Spécialités : Encadrement, Tapiserie, Rideaux à ressort. Travaux faits rapidement.

Dépôt des Journaux de

Québec, Montreal et Ottawa.

Une Visite est Sollicitée.

Abonnes de Campagne

Que les abonnes de Campagnes s'en souviennent, notre journal ne coute qu'une piastre par annee et parait deux fois par semaine.

A VENDRE

Un coffre-fort (safe), à bon marché. S'adresser à N. Pagé, No. 154 rue Principale.

Teinturerie et Bauderie a Hull

M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 140 rue Principale bloc Dorion chez M. J. Lambert, tailleur une agence de teinturerie et une bauderie.

Réparage des plumes d'aiguille nettoyage de hardes, lavage. Les ordres sont livrés à domicile.

Une visite est sollicitée.

R. GAGNON

No 140, rue Principale Hull

GRANDES REDUCTIONS sur les marchandises d'été dans tous les départements chez C. P. PELLETIER, 567 RUE SUSSEX, OTTAWA. Toute personne achetant pour \$1.75 et plus aura son billet aller et retour gratis.

LAROSE ET CIE., MARCHANDS DE 'Nouveautés' ET D'HABITS FAITS 101 RUE RIDEAU 101

Actuellement en main un large assortiment de marchandises de printemps et d'été de toutes variétés et de tous prix.

LE FEU

Ayant endommagé une forte partie des marchandises, ils peuvent en faire la vente à des conditions que les autres marchands ne peuvent offrir.

LES CITOYENS DE HULL

Trouveront le département des habits faits plus complet et plus assorti que jamais. La maison garde un **Tailleur Diplôme** qui fait à la perfection et en peu de temps tous les travaux qu'on lui confie.

LAROSE & Cie NO. 101 Rue Rideau, Ottawa

P. S.—Nous payons le billet de retour en char urbain pour tout achat de \$2.00 et plus.

LE PONT DES CHAUDIERES

Il n'est personne qui n'a remarqué les grands travaux qui se font actuellement au nouveau pont suspendu. Cette construction est d'un si grand intérêt local, qu'il a attiré l'attention de tous les hommes d'affaires d'Ottawa et de Hull. Plusieurs le trouvent défectueux, non pas sous le rapport de l'ouvrage qui est très bien fait, le nom de l'entrepreneur d'ailleurs, M. Rousseau méritait pour assurer la confiance des citoyens sur la bonté et la qualité de cette construction; mais on dit avec raison que le pont nouveau n'aurait pas un passage convenable à la circulation qui se fait en cet endroit.

Nous avons examiné le plan de la nouvelle construction avec des gens experts, et nous avons pu nous convaincre qu'on pourrait facilement modifier le plan donné pour le plus grand avantage de tous les citoyens. Tel que se fait le pont actuellement, il n'y aura que trente pieds de passage pour les voitures entre les deux trottoirs. Les inconvénients de cet état de choses sont considérables; outre l'empêchement à la circulation facile, les piétons sont exposés à mille dangers. A tout moment leur faudra veiller pour ne pas être écrasés par les chevaux ou les voitures chargées et il leur sera certainement impossible de se garantir des éclaboussures et des ordures qui jaillissent sans cesse sous le pas lourd des chevaux de charge.

Quelques citoyens influents d'Ottawa ont compris tous ces désavantages et ils ont fait au conseil de ville d'Ottawa des remarques fort sensées, que nous partageons entièrement. Il est fort à propos, aujourd'hui que le pont n'est en voie de construction, d'attirer l'attention du ministre des Travaux publics sur l'opportunité d'amender le plan actuel et de lui demander de faire construire la voie pour les piétons, en dehors des parapets du Pont; ce qui donnerait pour les voitures une circulation de quarante et un pieds et protégerait les citoyens à pied contre les inconvénients dont nous avons parlé plus haut. On nous a assuré, qu'il y avait un excès de force dans les matériaux pour construire avantageusement les trottoirs en dehors de Pont. L'amélioration demandée n'entraînerait pas une forte dépense; elle serait plutôt une bagatelle relativement à ce qu'il faudra payer plus tard, quand cette construction deviendra nécessaire.

D'ailleurs, l'argent voté par le gouvernement, est suffisant pour couvrir ces dépenses extras. Le pont ainsi élargi offrirait des avantages incalculables. Il faudrait aussi augmenter l'élargissement du chemin conduisant à Hull, ce qui serait très facile, puisqu'il y a à cet endroit un roc solide pour y placer les fortes assises du pont projeté. Ce pont se continuerait donc jusqu'aux scieries d'Eddy et présenterait ainsi un magnifique aspect, outre qu'il augmenterait beaucoup le commerce et l'industrie, par la facilité qu'il apporterait à la circulation et à la vitesse des opérations commerciales.

Nous attirons l'attention de tous les hommes d'affaires de Hull, sur ce projet et nous espérons qu'ils s'en occuperont d'une manière active et efficace; car Hull serait certainement la ville qui retirerait le plus d'avantages de cette amélioration qui est nécessaire.

Excursion du Club de Raquettes L'Indépendant de Hull.

Jeudi dernier, les membres du club de raquettes "Indépendant" de Hull, sur l'invitation du Capt. A. Goulet se rendirent par chemin de fer jusqu'à Aylmer et prirent passage à bord du vapeur *Castor* pour se rendre au Quio. Un programme de jeux avait été préparé et fut exécuté sur le terrain adjoignant l'église. Pendant deux heures les excursionnistes s'amuserent sur terre. Après avoir pris un somptueux souper, le *Castor* laissa son quai à 8 heures et arriva à Aylmer vers les dix heures.

En revenant, le comité d'organisation, au nom du club, présenta une magnifique pipe en écume de mer avec inscription à M. le capitaine Goulet et une épinglette en or à M. N. E. Cormier comme marque de reconnaissance et de courtoisie exercée par eux envers les membres du club.

Bulletin mensuel de la récolte pour le mois d'août 1889 publié par le département d'agriculture de la Province de Québec

Les pluies de la fin de juillet et du commencement d'août ont fait un peu de dommage aux récoltes sur pied. L'avoine et les autres grains mûrissent bien dans ce district. Les patates commencent à être affectées par la rouille dans certaines localités, principalement dans les terrains bas, mais sur le tout, la récolte n'en souffrira pas beaucoup. Quelques jours de beau temps et de chaleur, comme ces derniers jours, auront un bienfaisant effet sur les grains qui ne sont pas encore récoltés.

Les rapports de toutes les sociétés d'Agriculture des divers comtés de cette province sont très rassurants, comme le constate le résumé suivant:

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Foin, très beau.
Blé, beau, de 20 à 30 minots à l'arpent.
Orge, belle, de 20 à 30 minots à l'arpent.
Avoine, très belle, de 30 à 40 minots à l'arpent.
Sarrasin, beau.
Seigle, beau.
Pois, beaux, de 12 à 15 minots à l'arpent.
Blé d'Inde, assez beau.
Patates, belles.
Récoltes racines, très belles.
Culture pour siles, excellente.
Tabac, très beau.
Fruits, beaucoup au-dessous de la moyenne.

TEMPS
Température, moyenne 72o.
Le mois d'août a été pluvieux, et quelques dommages ont été causés dans certaines localités par la grêle.

Par ordre,
GEORGES LEBLANC,
Directeur de l'Agriculture, etc.
Québec, 1er septembre 1889.

ACCIDENT

Mardi dernier, le jeune de Repentigny était à jouer près de la station des chars, quand tout à coup il tomba entre les rails et la plateforme au moment où les chars arrivaient à toute vapeur. Il eut une jambe horriblement broyée. On le transporta chez ses parents, où des médecins mandés en toute hâte, jugèrent à propos de lui amputer le membre mutilé. C'est le Dr E. Aubry qui fit l'opération chirurgicale, assisté de trois autres médecins. Le jeune blessé est très faible mais n'est pas en danger.

Triste Noyade

Dimanche dernier, trois jeunes garçons dont deux du nom de Parisien, étaient allés faire un tour sur l'eau près de St Joseph, en compagnie de quelques autres amis dans d'autres chaloupes, lorsqu'arrivé près d'un endroit où il y avait une vase épaisse, la chaloupe montée par les jeunes Parisien chavira tout-à-coup. Les trois jeunes gens furent lancés à l'eau; un seul de ceux-ci se put sauver seul. Un des jeunes Parisien fut englouti dans l'eau vaseuse et ne reparut pas. L'autre revint à fleur d'eau et appela au secours. Les autres enfants s'empressèrent de s'approcher avec une autre chaloupe; mais fous de terreur et d'excitation, ils passèrent près du jeune Parisien sans le sauver et gagnèrent l'endroit où l'autre avait disparu pour toujours. Le premier bientôt épuisé de forces, se noya avant que les jeunes gens revinsent lui porter secours. On retrouva peu de temps après les cadavres des deux jeunes Parisien qui n'étaient âgés que de 14 et 16 ans. Ils ont été enterrés à St Joseph.

Nécrologie.

Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Charles Dessaint, arrivée hier après-midi à sa résidence, rue Victoria, à l'âge de 38 ans.

M. Dessaint demeurait à Hull depuis plusieurs années et était estimé de tout le monde. Pendant plusieurs années, il a occupé la place de maître-chanteur à l'église de Notre Dame, de député-greffier de la cour de circuit et plusieurs autres charges.

Il était l'un des membres zélés de l'Union St Joseph. Il laisse une femme et deux enfants.

Son service et sa sépulture auront lieu demain matin à huit heures. Le départ aura lieu à 7.45 hrs. a. m. de sa résidence pour l'église paroissiale et de là au lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

AGRICULTURE

SOINS À DONNER AUX CHEVAUX PENDANT LES LABOURS.

Le travail que l'on fait exécuter aux chevaux de labour doit être lent et de soutenu. Quelques cultivateurs ont la mauvaise habitude de précipiter le travail; quand leurs chevaux sont échauffés et tout haletants, ils les font arrêter et les laissent ainsi se refroidir, en les exposant à gagner des maladies de poitrine, des rhumes et des catarrhes. C'est pourquoi nous conseillons le travail lent et soutenu, et mieux vaudrait abréger le temps du travail, s'il est trop pénible et que les chevaux soient trop fatigués, que de les laisser se reposer souvent pendant un temps plus ou moins long.

Jamais on doit laisser les chevaux arrêtés sur le champ quand ils sont trop échauffés et que le temps soit pluvieux ou qu'il fasse un vent froid et pénétrant si l'on veut éviter les maladies de poitrine, à moins que ce ne soit pour leur laisser le temps d'uriner quand ils en manifestent le besoin.

Quand les chevaux rentrent du travail couverts de transpiration et tout échauffés, il faut qu'ils soient logés dans des écuries convenablement chaudes, où il ne règne pas de courants d'air. On doit avoir soin de bien les boucher immédiatement en rentrant pour les sécher. S'il était possible de les loger à l'abri des courants d'air, il faudra les couvrir d'une bonne couverture afin de les empêcher de se refroidir. On ne doit jamais laisser boire directement à l'étang, ni faire prendre un bain de propreté aux chevaux quand ils arrivent de travail couverts de transpiration. On doit d'abord leur faire manger un peu de foin à l'écurie, les boucher et leur laisser le temps de se refroidir lentement. Si, au contraire, les

chevaux rentrent du travail ou de la promenade sans être échauffés, il n'y a nul inconvénient à leur donner un bain de propreté ou de leur laver les jambes avec de l'eau froide au moyen d'une brosse ou d'une éponge, avant de les remettre à l'écurie.—G. des Campagnes.

Petites Notes Locales

—Il y aura ce soir, assemblée du conseil de ville.
—La fête du travail sera célébrée à Ottawa l'année prochaine.
—Mgr Duhamel a fini sa visite pastorale dans son diocèse. Il est de retour à Ottawa.

—Les deux fontaines monumentales données à la ville d'Ottawa par M. Perley M. P., sont arrivées.

—Les Revds Pères de Hull ont commencé leur visite paroissiale.

—Une grande démonstration orangistes aura lieu à Ottawa le 5 novembre prochain.

—M. C. H. Carrière, gérant de la banque Nationale à Ottawa a résigné sa charge. Il sera remplacé par M. Bazin, gérant de la succursale à Sherbrooke.

—M. Médée Corbeil de l'Ange Gardien, qui avait été frappé d'une paralysie qu'on croyait incurable, est beaucoup mieux.

—Mardi dernier, a eu lieu au Bassin du Livre, la première sépulture et le premier baptême dans la nouvelle église de Notre Dame des Neiges.

—Le corps du jeune Eugène Dion, noyé accidentellement il y a quelques temps a été retrouvé vendredi dernier près de St Joseph. Il a été enterré Dimanche.

—Olivier Clermont qui s'est noyé vendredi dernier en travaillant au pont suspendu entre Hull et Ottawa, a été retrouvé mercredi dernier près de la batture vis à vis les bûisses du Parlement.

—Les écoles sont ouvertes depuis lundi dernier. Les élèves qui assistent aux cours sont très nombreux; on en refusera beaucoup. Que chacun se hâte de faire inscrire son nom, car il n'y aura bientôt plus de place pour en recevoir.

—Les funérailles du Dr Church ont eu lieu hier après-midi, à Aylmer au milieu d'un concours immense de parents et d'amis.

—Delle Léa Forest, modiste ci-devant de Hull, et depuis deux années employée dans les premières familles de Montréal, sollicite le patronage des dames et demoiselles qui voudront bien lui accorder leur confiance. Coupe parfaite et garantie.

DELLE LÉA FOREST
No. 141 Rue Brewery.

—M. Edmond Séguin a ouvert au No. 144 rue Principale, ancien magasin de M. G. Lafond un magasin de sucreries, cigares et fruit de toute sorte et continuera comme par le passé à faire le commerce de gros et de détail. Les sucreries, seront manufacturées sur les lieux.

Une vingtaine de jeunes collégiens de Hull, sont partis mardi dernier pour aller continuer ou commencer leurs cours classiques dans les principaux collèges canadiens de la province de Québec.

—Le vapeur "Mansfield" qui vient de subir des améliorations à ses machines commencera dimanche prochain à voyager pour donner l'avantage aux nombreuses personnes qui veulent passer une après-midi tranquille et respirer l'air pur de la rivière. Le Mansfield est maintenant au niveau des autres bateaux sur la rivière Ottawa, pour la vitesse et tout le confort désirable. Le départ pour le bas de la rivière se fera comme suit, si le temps le permet. A la ligné du quai Perlep, Ottawa à une heure, P. M. de Hull. Une heure et demie; quai de reine 1.45 hr. quai Mansfield à 9 heures et à la Pointe Gatineau à 2.30 hrs. Le corps de musique des chaudières accompagnera les excursionnistes. Prix 25 cts, aler et retour.

Union St Joseph de Hull.

AVIS

Tous les membres de la société sont priés de se réunir à leur salle, rue St Joseph à 7 heures vendredi matin, le 6 courant pour assister en corps aux funérailles de leur confrère Charles Dessaint, décédé mercredi, à l'âge de 38 ans.

Par ordre,
A. BERTHIAUME,
Président.

MAISON FONDÉE en 1860

70
Bue Principale
Horlogerie-Bijouterie
Le plus grand assortiment de montres, bijoux et pendules dans la cité de Hull
Ma grande expérience me permet d'acheter les montres avec connaissance et de ne vendre que les plus recommandables

NE manquez pas l'occasion d'avoir à bas prix des MONTRES parfaites et GARANTIES

REPARATIONS DE MONTRES, BIJOUX ET PENDULES
Faites avec le plus GRAND SOIN

Rue Principale
—No—
70

15 pour Cent d'Escompte
Jusqu'à la Fin de Septembre

Conseil de Ville de la Cité de Hull.

Une assemblée régulière et mensuelle du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire de ses sessions, à la salle Aubry, sur la rue Main en la dite cité de Hull, à dix heures de l'avant-midi, lundi, le deuxième jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, et à laquelle assemblée sont présents: Son Honneur le Maire, E. d'Odé d'Orsonneus au fauteuil, et les échevins Ardouin, Scott, Barette, Viau, Aubry, Marston, Champagne, Graham et Landry, formant un quorum du dit conseil.

1. Proposé par l'échevin Aubry, secondé par l'échevin Landry:
Que les minutes de la dernière assemblée qui viennent d'être lues, soient approuvées.
Adopté.

2. Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Aubry:

Que les comptes et communications qui sont maintenant déposés sur le bureau de ce conseil, à l'exception de la poursuite de M. Cuthbert Bordeleau et des requêtes de l'Union St Joseph et de Francis Deschamps et Edmond Séguin, soient déferés à leurs comités respectifs.

Adopté.
3. Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Graham:

Que M. Alfred Rochon, avocat, soit chargé de filer une comparaison et de prendre la défense de cette corporation dans la poursuite portant le numéro 6 de la cour supérieure du district d'Ottawa, instituée contre elle par Cuthbert Bordeleau, et qu'advenant le cas où M. Rochon déclinerait d'accepter cette défense, le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à s'assurer les services d'un autre avocat.

4. Proposé par l'échevin Landry, secondé par l'échevin Scott:

Que cette motion soit suspendue, et que ce conseil se forme en comité général, avec Son Honneur le Maire au fauteuil, et siège à huis clos, pour discuter les questions immédiatement devant le conseil.

Cette motion est adoptée sur la division suivante:
Pour—les échevins Ardouin, Landry, Scott, Champagne, Barette, Marston, et Graham:—7.

Contre—les échevins Viau et Aubry:—2.
L'échevin Champagne propose en amendement à la résolution No. 3, secondé par l'échevin Viau:

Qu'avant de produire une défense en cette cause un comité, composé de Son Honneur le Maire, et des échevins Ardouin et Barette soit formé avec instruction de prendre les informations qu'il sera possible de requérir de M. Bordeleau, lui-même ou de ses témoins, afin de s'assurer si l'accident qui fait la base de cette action est arrivé suivant les circonstances alléguées dans la déclaration en icelle, et qu'advenant le cas où il serait prouvé à la satisfaction du comité que les faits sont conformes à la relation qu'en est faite, le dit comité soit autorisé à arranger la cause avec le dit Bordeleau, de la manière qu'il jugera la plus avantageuse, et à faire rapport à ce conseil à une époque aussi rapprochée que possible, la comparaison devant être filée telle qu'exprimée dans la dite motion si aucun arrangement n'est fait aujourd'hui.

Pour—les échevins Champagne, Viau et Aubry:—3
Contre—les échevins Landry, Ardouin, Scott, Barette, Marston et Graham:—6

Perdu.

La motion principale est adoptée sur la même division.

5. Proposé par l'échevin Scott, secondé par l'échevin Aubry:
Que les requêtes de Edmond Séguin, et Francis Deschamps, demandant une réduction de leur taxe d'affaires, comme hôteliers soient accordées, et que cette taxe d'affaires soit réduite, et fixée à cent vingt-cinq (125) piastres, pour chacun d'eux, pour le reste de l'année.

L'échevin Landry propose en amendement, secondé par l'échevin Barette:

Que les dites requêtes soient rejetées.
Cet amendement est perdu, et la motion principale adoptée sur la division suivante:
Pour l'amendement—les échevins Landry, Champagne, Barette, et Viau:—4

Contre—les échevins Ardouin, Scott, Aubry, Marston et Graham:—5

6. Proposé par l'échevin Graham, secondé par l'échevin Marston:

Que Alphonse Bédard soit placé sous le contrôle immédiat du chef de police, et que pouvoir soit donné à ce dernier de suspendre de ses fonctions et de son traitement le dit Bédard ou tout autre homme de la force qui se rendra coupable d'une offense ou d'insubordination graves.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin Aubry, secondé par l'échevin Viau:
Que ce conseil ajourne à jeudi, le cinquième jour de septembre courant, à sept heures et demie du soir.

Adopté.

CANADA
Province de Québec
District d'Ottawa
DANS LA COUR DE CIRCUIT
No 1359.

DAME EDWIDGE PARENT rési-
dant dans la Paroisse de St. An-
dré Avellin, dans le comté et dis-
trict d'Ottawa, veuve de feu Jos.
Frappier père, en son vivant
cultivateur du même lieu.

Demanderesse.

BENJAMIN DORION, cultivateur
ci-devant de la dite paroisse de
St. André Avellin, maintenant
absent de la Province de Québec,
résidant aux Etats-Unis, Améri-
que du Nord.

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de
comparaître dans les deux mois.

A. DRISCOLL
Greffier de la dite Cour
de Circuit.

Aylmer 22 Août 1889.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Ven-
dredi, le 13 Septembre, 1889, des
soumissions cachetées, adressées au
sousigné avec la souscription "Soumis-
sion pour le Bureau de Poste, etc., de
Lachine, Que." pour les divers travaux
de la construction d'un bureau de
poste, etc., à Lachine, Que.

Les devis seront visibles au Dépar-
tement des Travaux Publics, à Ottawa
ainsi qu'au bureau de la Corporation,
Lachine, à partir de Vendredi, le 23
Août, 1889, et l'on ne prendra en con-
sidération que les soumissions faites
sur les formules imprimées que l'on
fournira et signées de la main des sou-
missionnaires.

Chaque soumission devra être ac-
compagnée d'un chèque de banque accepté
égal à cinq pour cent du montant qui y
est inscrit, payable à l'ordre de l'hono-
rable ministre des travaux publics. Ce
chèque sera confisqué si l'adjudicataire
refuse de signer le contrat, après noti-
fication, ou s'il ne l'exécute pas intégra-
lement; il sera remis, si la soumission
n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à
accepter la plus basse ni aucune des
soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics,
Ottawa 23 Août, 1889.

N. TETREAU,
Notaire.

No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL



IMPRIMERIE

—DU—

'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE

HULL

Execution Parfaite
Prix Réduits

Venez visiter notre établis-
sement et donnez vos com-
mandes au

NO. 154

RUE PRINCIPALE,
HULL.

Amusements à l'Exposition

DU CANADA CENTRAL AU
PARK LANSLOWNE A OTTAWA

Du 9 au 14 Septembre 1889

SOUS LA DIRECTION DU
Prof. Achille Phillon

Nouveautés Equestres, Gymnasti-
ques et acrobatiques par les célèbres
artistes suivants:

La dernière Sensation Anglaise
LA FAMILLE PLANON

Au nombre de 6 sans doute les meil-
leurs et les plus audacieux. RICY-
CLISTES du monde. Les merveilleux
tours de force accomplis par ces fameux
artistes sur leurs bicycles en mouve-
ment sont hors de description; leurs
groupement et la manière dont ils se
portent deux ou trois de hauteur en
allant à toute vitesse est la plus mer-
veilleuse exposition qu'on ait vu en
Amérique. Cette famille vient d'arriver
à New-York ayant été spécialement
engagée à l'étranger pour apparaître à
Manhattan Beach cette été dans le
grand cirque du Prof. Pain.

LES FRERES PHANON

Au nombre de 3 avec les populaires

FRERES RICE

Apparaîtront dans les plus forts et
acrobatiques que l'on puisse voir, c'est-
à-dire des sauts simples et doubles
dans toutes les manières possibles.

LES PHANONS

Joueront aussi leurs dangereux tours de
force dans l'ECHELLE ROMAINE.

LES FRERES RICE dans leurs
triplés tours de force sur la barre hori-
zontale au-dessus du célèbre bouffon anglais
WILLIAM ROLLINS.

BAPTISTE PENAUD

la grande merveille à sensation, qui
apparaîtra dans des jeux nouveaux sur
les barres parallèles ainsi que dans le
plus audacieux tour de force: UN
SAUT POUR LA VIE la tête la première
d'une plate-forme à la hauteur de
150 pieds dans une ruse tendue à 15
pieds du sol. Ceci n'a jamais été tenté
par aucun artiste au monde.

ADDIE McDONALD

Le Champion du monde, conductrice
de huit chevaux, qui mène 4 chevaux
noirs et 4 chevaux gris attelés à un
magnifique chariot Romain, elle fera
une course d'un demi mille sur l'hipo-
drome des courses chaque après-midi.

Delle ALMA étonnera le monde
par ses évolutions sur un trapèze ba-
lance.

William Rollins le célèbre
bouffon acrobate anglais se montrera
dans deux nouveaux jeux. No. 1 tours
acrobatiques sur des échasses qui n'ont
jamais encore été accomplis par aucun
artiste (complètement différents des
tours de Zentretta l'an dernier). No. 2
sauts et sauts-dessus par-dessus 1 à 12
nommés sans aide ressorts élastiques.

LE PROFESSEUR ACHILLE PHILLON

Assisté de Mlle. Camille dans leur
grande suspension aérienne. Une dame
qui dort dans l'air sans aucun appui.
Le professeur Phillon est le seul artiste
qui a réussi à accomplir cette étonnante
merveille sur un théâtre en plein air.

Exposition de Vitesse chaque
jour, y compris des courses à barrières,
par des ponies, courses sans barrières,
haut saut, courses au trot sous har-
nais, chevaux attelés simple et double.
Ces courses seront ouvertes aux che-
vaux en exhibition.

Tous ces spectacles auront lieu cha-
que jour, pas de charge extra.

Exposition des chiens savants
et de races choisies, afin de dégraver
une partie des dépenses extra la modi-
que somme de 10 cents sera chargée
pour admission à cette exposition, qui
aura lieu dans une bâtisse à cet effet.

L'administration ne reconnaît au-
cun reçu donné en son nom à moins que
ceci ne soit signé par nos collec-
teurs autorisés.

le professeur Morris exposera son grand
paradoxe entre chevaux et chiens et
donnera des représentations Mardi,
Mercredi et Jeudi les 10, 11 et 13 Sep-
tembre à 7, 30 P. M. chaque jour.

Retenez un siège réservé chez Orme,
JACOB ERRATT.

Amusements

R. C. W. MacGUAIG,
Secrétaire.

P. T. DESJARDINS,
Notaire

No 139 RUE PRINCIPALE, HULL

G. J. Labelle
Huissier, C. S.

141 rue Principale Hull, P. Q.

Boîte 116 Bureau de Poste.

Joseph Cote

CHAPELIER

No. 114, Rue Rideau,
OTTAWA

T. St. JEAN

Marchand et Fabricants de
CHAUSSURES
No. 64 Rue Britannia, Coin de la Rue
Albert et 116 Rue Principale,
Bloc Filteau.

Toujours en mains un assortiment très
complet de Chaussures pour Hommes,
Femmes et Enfants à très bon marché.

A. J. RIBOUT,

Tailleur,

128 Rue Principale, Hull
Habillements faits à façon. Coupe
garantie. Couture de 1ère classe,
PRIX MODÉRÉS.

Nettoyage et Reparage fait
promptement et à bas prix.

Aux Pharmaciens

Le No. 164 du bloc en pierre Monck
est à louer. Grand avantages pour un
pharmacien. S'adresser au bureau du
journal.

S. St. JEAN

FRBLANTIR-PLOMB
No. 257, Rue Principale, Hull

Ouvrage de commande une spécialité.
Réparations de toutes sortes exécutées
avec soin et promptitude.

PRIX MODÉRÉS.

Contrat de Malle

DES SOUMISSIONS cachetées
adressées au maître Général des
Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à
midi, vendredi, le 7 septembre, 1889,
pour le transport des malles de sa Ma-
jesté d'après un projet de contrat pour
quatre ans, à trois fois par semaine,
aller et retour entre Jockvale et
Ottawa et ce, à commencer du 1er
Octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des in-
formations au sujet des conditions du
contrat proposé et des blancs de
forme de soumissions peuvent être
obtenus aux bureaux de Postes de
Merivale, Jockvale et à ce bureau à
Ottawa.

T. P. FRENCH,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
13 Juillet 1889.

Impressions de Ville

Notre département d'impressions de
ville (Jobs) est des mieux montés. Nous
pouvons exécuter tous les travaux, de-
puis les plus simples jusqu'aux plus
compliqués à des prix raisonnables et
sous le plus court délai.

L'ADMINISTRATION.

L'administration de notre journal ne
sera responsable d'aucun compte con-
tracté en son nom à moins d'un ordre
signé par le directeur.

L'administration ne reconnaît au-
cun reçu donné en son nom à moins que
ceci ne soit signé par nos collec-
teurs autorisés.

L'ADMINISTRATION.

A VENDRE

80 acres de terre plus ou moins en
bon état de culture, avec deux maisons,
grange, deux écuries, hangars, etc, etc,
situés au village de Masham. Condi-
tions faciles. S'adresser à Eusèbe Mon-
nette, No. 80 rue Church, Hull.

Trois Magasins et Logements
A LOUER

Dans le block Monck (ancien block
Poulin) rue Principale.
S'adresser à N. Pagé No 154, rue
Principale.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES
adressées au sousigné et portant à
l'endroit "Soumission pour les Travaux
du Hâvre de Meaford," seront reçues
jusqu'à vendredi, le 16ème jour du
mois courant inclusivement pour la
construction de travaux à Meaford,
Comté de Grey, Ontario, selon un plan
et des spécifications que l'on peut voir
en s'adressant à M. Hugh Chisholma
Meaford et au Département des Tra-
vaux Publics, Ottawa, où l'on pour-
ra procurer des blancs de soumissions
imprimés.

Les soumissions ne seront pas prises
en considération à moins d'être faites
sur les blancs fournis et signées des
noms courants des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté et
fait payable à l'ordre du Ministre des
Travaux Publics, égal à cinq pour cent
du montant de la soumission, doit ac-
compagner chaque soumission. Ce chè-
que sera confisqué si le signataire re-
nonce au contrat ou ne le mène pas à
bonne fin et sera rendu si la soumission
n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accep-
ter ni la plus basse ni aucune des sou-
missions.

Par ordre
A. GOBEIL,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics,
5 Août 1889, Ottawa.

Lots à Batir

A vendre, situés sur la rue Wellin-
ton près de la rue de la Lac, près de la rue
Principale, propriété de M. H. C. Monck.
S'adresser à N. Pagé au bureau du
Spectateur.

AVIS

POIDS ET MESURES

LES MARCHANDS, fabricants et pro-
priétaires de Poids, Mesures et Ma-
chines à peser, sont spécialement requis
de lire attentivement les instructions
suivantes et l'Acte qui y correspond.

1. L'Acte des Poids et des Mesures
pouvait à ce qu'une inspection biennale
de tous les Poids et Mesures soit faite
pour les fins du commerce, aussi bien que
pour les inspections irrégulières des
mêmes, qui peuvent être faites en tout
temps quand l'Inspecteur les jugera né-
cessaires, et il impose aussi une pénalité
sur chaque commerçant ou autre per-
sonne qui s'oppose ou empêche un in-
specteur ou son assistant dans l'exécution
de son devoir d'après le dit Acte, ou qui
refuse d'exhiber tous ses Poids et Me-
sures à l'Inspection quand il en est requis
par l'officier Inspecteur.

2. Tout commerçant, manufacturier
et propriétaire de Poids, Mesures et de
Machines à peser, en payant de l'argent
aux Inspecteurs ou aux assistants In-
specteurs de Poids et Mesures pour le
droit de vérification, est autorisé et spé-
cialement requis de demander à l'officier
qui fait l'inspection, un certificat original
(Forme O. G., avec les mots "Original
pour le commerçant," imprimés comme
entête) bien rempli et estampillé, et
aussi de s'assurer en même temps si les
estampilles annexées à tel certificat re-
présentent exactement en valeur le mon-
tant payé en argent comptant. Les
commerçants sont priés de se rappeler
que les certificats de vérifications ne sont
d'aucune valeur à moins que les estam-
pilles représentant le montant entier
des droits n'y soient annexées.

3. Les propriétaires ou porteurs de
ces certificats officiels sont spécialement
requis de les garder soigneusement
pendant deux ans, et pour les conserver
en bonne ordre il serait désirable qu'ils
les affichassent dans leurs places d'affaires
de la même manière que pour les certi-
ficats de licences; car il est parfaitement
compris que tous les commerçants qui
sont incapables de produire leurs certi-
ficats bien et dûment estampillés,
lorsqu'ils en sont requis par l'Inspecteur
ou l'Assistant Inspecteur, peuvent, en
toute probabilité avoir à payer de nou-
veau les droits de vérification.

E. MIALL,

Commissaire.

Département du Revenu de l'Intérieur,
Ottawa, 15 avril 1889.

Magloire Dumontier

MARCHAND DE GLACE

No 46 Rue Pitt Coin de la Rue Ravine
HULL

Aussi, Grande Voiture pour Démé-
nagement.

A l'Étal Populaire

NARCISSÉ BRAULT

Coin des rues du Lac et Victoria

Le public trouvera toutes les viandes
soubaitables: Viandes fraîches et fumées,
Saucisses et Boudins, Oeufs, Légumes
et Provisions. Le tout de premier choix.
N. B. M. Brault est le fournisseur de
JOE'S PLACE.



REVUE HEBDOMADAIRE

Les Marchés de Hull et d'Ottawa

5 SEPTEMBRE 1889.

FARINE:

Double ext. baril..... 6 25 à 6 50
Extra "..... 6 60 à 6 70

PRODUITS DE LA FERME:

Beurre en tinette par lb 0 17 à 0 18
Beurre en moule " 0 20 à 0 22
Fromage " 0 12 à 0 13
Œufs par douzaine..... 0 15 à 0 17

LARD:

Lard pré. par 100 livres 8 00 à 8 50
Steak de lard par livre.. 0 12 à 0 13
Côtelettes " 0 12 à 0 13
Jambon " 0 12 à 0 15
Lard ordinaire " 0 10 à 0 13

GRAIN:

Fèves, par minot \$1 25 à 1 50
Pois "..... 60 à 70
Barley "..... 50 à 60
Avoine "..... 37 à 38
Blé "..... 65 à 75
Blé d'autre "..... 1 00 à 1 10

VIANDES:

Beuf par 100 lbs..... 0 00 à 0 00
Steak de lard par livre.. 0 12 à 0 13
Rôti de boeuf " 0 8 à 0 13
Bouilli de boeuf " 0 6 à 0 10
Mouton " 0 7 à 0 9
Veau " 0 5 à 0 7

POISSONS

Traite par livre..... 0 10 à 0 15
Poisson blanc "..... 0 10 à 0 15
Saumon "..... 0 25 à 0 30
Morue "..... 0 5 à 0 6
Haddock "..... 0 4 à 0 6

LÉGUMES:

Patates par sac..... 0 40 à 0 50
Celeri par douz..... 0 04 à 0 05
Navets "..... 0 2 à 0 03
Carottes "..... 0 15 à 0 20
Chou chaque..... 0 4 à 0 7
Oignons par sac..... 0 80 à 1 00
Miel par livre..... 0 20 à 0 24
Pommes par baril..... 1 00 à 2 50

J. N. FORTIN

Marchand de

Tabac et Pipes de toutes sortes
CIGARES DOMESTIQUES ET IMPORTES
Coin des Rues Church et Main, Hull, P. Q.

Bonbons, Confiseries, articles de fan-
taisie, crème à la glace, huîtres, etc., etc.
N. B. Une magnifique salle de Billards
est attachée à l'établissement.

Etienne Lamarre

Epicier

No 181 Rue Brewery, Hull.

Groceries,
Provisions,
Légumes.

DE PREMIERE QUALITE, &
A BON MARCHÉ

Une visite est sollicitée.

Et. Lamarre

PHARMACIE de HULL

84 Rue Principale 84

COOKE ET HELMER, Prop.

Toujours en main un vaste assorti-
ment de

BROSSES,
PEIGNES,
ÉPONGES,

OBJETS de TOILETTES,
ETC!! ETC!! ETC!!!

Prescriptions préparées par des phar-
maciens compétents.

Agences du TELEPHONE et de
la CANADIAN EXPRESS Co.
S. P. Cooke. R. A. Helmer

VIN DE QUININE

—DE—

Campbell

Le meilleur remède en
existence.

Le tonique le plus fortifiant.

Méfiez-vous des contre-fa-
çons. Pour être certain d'avoir
le vrai remède, allez au Médi-
cal Hall.

No. 84 Rue Principale, Hull, P. Q.

Cooke & Helmer

PHARMACIENS

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Ven-
dredi, le 23ème jour d'Août, inclusi-
vement des soumissions cachetées, adres-
sées au sousigné avec la souscription-
"Soumission pour les travaux de Ri-
mouski," pour la construction de tra-
vaux à Rimouski comté de Rimouski,
Québec, suivant le plan et le devis que
l'on pourra voir, sur demande chez M.
Samuel Côté, maître de poste Rimouski
ainsi qu'au département des travaux
publics, à Ottawa.

On ne prendra en considération que
les soumissions faites sur les formules
imprimées que l'on fournira, et signées
de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être ac-
compagnée d'un chèque de banque ac-
cepté: également à cinq pour cent du mon-
tant qui y est inscrit, payable à l'ordre de
l'honorable ministre des travaux pu-
blics. Ce chèque sera confisqué si l'ad-
judicataire refuse de signer le contrat,
après notification, ou s'il ne l'exécute
pas intégralement; il sera remis, si la
soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à
accepter la plus basse ni aucune des
soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Département des Travaux Publics,
Ottawa, 26 Juillet 1889.

Province de Québec,
District d'Ottawa

DANS LA COUR DE CIRCUIT
Pour le District d'Ottawa
No 1350.

HENRY AYLEN du village d'Ayl-
mer dans le district d'Ottawa
avocat.

Demandeur

Vs

GUSTAVE VAN REHM, ci-devant
du Village de Buckingham agent
et maintenant dans des places in-
connues au demandeur.

Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de
comparaître dans les deux mois.

A. DRISCOLL
Greffier de la dite Cour
Aylmer, 7 Août 1889.

Si vous voulez avoir

Un bel et bon Habillemeut coupe ga-
rantie et fini parfait

Allez Chez

H. F. BEDARD

Le département des modes est au com-
plet. Les dames sont spécialement in-
vitées à venir le visiter.

H. F. BEDARD,
Coin des Rues Main et du Pont, Hull

J. A. GIRARD

(Successor de Lavoie & Girard)

26-RUE RIDEAU-26
OTTAWA

MARCHAND DE
TABAC, CIGARES,

Importés et domestiques.